
Renvoi au comité de salut public de la lettre du citoyen Peyre, général commandant l'armée de Granville, qui rend compte du siège de cette ville, lors de la séance du 3 frimaire an II (23 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de la lettre du citoyen Peyre, général commandant l'armée de Granville, qui rend compte du siège de cette ville, lors de la séance du 3 frimaire an II (23 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 677;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_41098_t1_0677_0000_13;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

(sic) (1). Cet ordre fut promptement exécuté et un grand nombre d'entre eux périt sous les décombres. Vachot se porta lui-même à la tête d'un détachement pour hâter la destruction du faubourg en y jetant des matières combustibles. Cette sortie déconcerta les projets sanguinaires des brigands qui firent pleuvoir sur nos défenseurs une nuée de balles qui donnèrent la mort à plusieurs soldats qui étaient à ses côtés.

Cette dernière mesure acheva leur déroute et les força à la fuite. Enfin, après vingt-huit heures du combat le plus opiniâtre, ils se sont retirés avec une perte d'environ 1,500 hommes, parmi lesquels on compte plusieurs prêtres réfractaires et deux chefs que l'on présume être La Rochejaquelein et d'Autichamp. Ils eurent grand soin d'enlever, pendant la nuit, une grande quantité de leurs morts, mais malgré leur attention à nous en dérober la connaissance exacte, il en est encore resté plus de 600 sur le champ de bataille.

Pendant toute la durée du siège, le général Peyre fut occupé à visiter les différents postes et les batteries de la place pour stimuler le courage de nos guerriers; aussi l'ennemi s'attachait d'une manière particulière à diriger son feu sur la personne de cet intrépide républicain, mais ce fut en vain, car le génie tutélaire de la France, qui veille sur les destinées de ceux qui lui sont entièrement dévoués, le couvrit de son égide. Un homme qui était à ses côtés, fut tué d'un coup de canon.

Le zèle, l'adresse et la valeur de nos braves canonniers et des soldats de la garnison leur ont acquis des droits à la reconnaissance des amis de la République. On ne cessait d'entendre dans les rues et les différents postes de la place, les cris de *vive la République, vive le général Peyre*.

Le citoyen Regnier fils, aide de camp du général, s'est comporté avec toute l'intrépidité d'un vrai républicain et une intelligence peu commune.

Le chef de l'état-major de l'armée par intérim,

COFFY.

Le même citoyen annonce, dans une autre lettre (2), des traits d'héroïsme des braves républicains qui ont chassé les rebelles qui s'étaient présentés devant Granville.

Insertion au « Bulletin », mention honorable et renvoi au comité d'instruction publique (3).

Lettre de Peyre (Peyre), général, commandant l'armée de Granville, qui rend compte du siège de cette ville.

Renvoyée au comité de Salut public (4).

Suit la lettre du général Peyre (1).

Peyre, général commandant l'armée de Granville, au Président de la Convention nationale.

« Du quartier général de Granville, le 30 brumaire, l'an II de la République.

« Citoyen Président,

« La République triomphera partout lorsque ses vrais enfants seront chargés de la défendre. La victoire complète que nous avons remportée sur les hordes de brigands qui ont assiégé cette place en est un augure bien certain.

« Les scélérats repoussés loin de nos murs avec perte de plus de 1,500 hommes, se sont retirés à la hâte dans Avranches, et l'ont évacué le lendemain.

« Le nombre de leurs morts et de leurs blessés n'est pas encore bien calculé, car nous découvrons chaque jour quelque nouveau tas dans la campagne et dans les anciens châteaux des environs. J'arrive à l'instant d'une tournée, à deux lieues de cette ville, et j'en ai découvert une quinzaine entassés derrière une haie. En vérité, citoyen Président, le génie de la liberté combattait avec nous; jugez de ses succès.

« Plusieurs paysans des campagnes où ils se sont retirés pour se soustraire à nos coups, m'ont assuré qu'un ci-devant prince, qu'ils croient, d'après quelques données, être le ci-devant comte d'Artois, était avec eux. Ce qui me présente cette idée comme n'étant point dénuée de fondement, c'est que hier d-ux individus sont arrivés ici et ont déclaré qu'on leur avait offert 10,000 livres pour avoir un bateau propre à passer un prince dans les îles anglaises qui nous avoisinent. Ces particuliers ont été conduits à la municipalité et ont donné, à ce qu'on m'assure, des notions certaines du fait.

« Que la République se repose entièrement sur les braves soldats de la liberté qui défendent cette place. Nous sommes tous, du premier instant, décidés à périr plutôt que de céder aux vils satellites de Louis XVII et des prêtres qui les animent. Une République une et indivisible, voilà ce que nous défendrons jusqu'au dernier soupir.

« Salut et fraternité.

« PEYRE. »

■ Lettre des représentants du peuple Bentabole et Cassanyes, à Toulouse, qui présentent des observations sur le retour des représentants du peuple rappelés par décret.

Renvoyée au comité de Salut public (2).

Suit la lettre de Bentabole et Cassanyes, représentants du peuple à Toulouse (3).

Les représentants du peuple députés par la Convention nationale près les départements de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, de la

(1) Cette phrase semble n'avoir pas été achevée. Il faut probablement lire : « Il donna l'ordre de mettre le feu. »

(2) Nous n'avons pas pu retrouver cette lettre.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 56.

(4) *Ibid.*

(1) *Archives du ministère de la guerre : Armée des côtes de Cherbourg*, carton 5/17.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 56.

(3) *Archives nationales*, carton AFII 185, plquette 1535, pièce 19.